

## ELECTIONS LEGISLATIVES 11 ET 18 JUIN 2017

### LETTRE AUX CANDIDATS

Madame, Monsieur,

Notre association souhaite attirer votre attention sur la situation des Harkis et de leurs familles.

Cinquante cinq ans après la fin de la guerre d'Algérie, toutes ces femmes et tous ces hommes qui ont tant sacrifié pour la France attendent toujours une véritable reconnaissance et la légitime réparation qui leur est due.

Si nous devons admettre qu'un grand pas a été accompli le 25 septembre 2016 grâce à l'ancien Président de la République, M. François Hollande qui a reconnu "*les responsabilités des gouvernements français dans l'abandon des Harkis, des massacres de ceux restés en Algérie et des conditions d'accueil inhumaines des familles transférées dans les camps en France*", beaucoup reste à faire pour que les Harkis soient enfin reconnus à leur juste valeur et pour que l'ensemble des préjudices subis soit réparé de manière juste et équitable.

Le sentiment de ne pas être considéré comme Français à part entière domine toujours chez bon nombre d'entre nous et la précarité et l'exclusion sociale qui frappent la première et la seconde génération sont toujours aussi présentes.

Il est indéniable que les différentes mesures mises en place pour les Harkis et leurs familles depuis 1987, soit 25 ans après la fin du conflit, sont loin d'avoir permis à tous les membres de cette catégorie de citoyens Français de trouver toute la place qui leur était due au sein de la Nation.

Un grand pays comme la France se doit d'honorer la dette morale et matérielle qu'elle a contractée à l'égard des Harkis et de leurs familles.

C'est bien le sens du message de l'ancien Président de la République qui, en admettant en 2016, la faute de l'Etat Français commise à l'encontre des Harkis, reconnaît, de fait, le droit à la réparation des préjudices subis, liés aux conditions d'accueil inhumaines et le passage dans les camps en France qui ont eu des conséquences terribles sur les Harkis et leurs familles.

Laisser entendre que tous ces préjudices ont pu être réparés par les dispositifs antérieurs constitue donc une double erreur morale et juridique.

L'injustice ressentie par beaucoup d'entre nous est d'autant plus forte que nous constatons, depuis des décennies, un véritable traitement inégalitaire entre les "rapatriés d'origine européenne" et ceux que les pouvoirs publics ont nommé "rapatriés d'origine nord-africaine".

Ce terme que beaucoup considèrent, à juste titre, comme stigmatisant, repris dans de nombreux textes émanant des pouvoirs publics, est très révélateur du régime d'exception qui a été mis en place dès la première loi votée en 1961.

L'indemnisation des biens perdus en Algérie constitue le parfait exemple de la discrimination dont nous avons été victimes.

Ce contentieux nécessite également la mise en œuvre de mesures de réparation équitables.

Notre association vous sollicite donc pour vous demander de soutenir notre démarche visant à obtenir la Vérité et la Justice pour les Harkis.

Plus précisément, nous souhaiterions que vous puissiez vous engager clairement sur nos revendications portant sur la reconnaissance et la réparation des fautes commises.

A cet effet, vous trouverez jointe à ce courrier la Charte Nationale des Harkis détaillant les différentes mesures que nous réclamons.

En vous en remerciant, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.